



FAUX CERTIFICAT DE VENTE DE VEHICULE

Par **MU13MU**, le **17/09/2013** à **21:12**

Bonjour,rnrnJ ai achete un vehicule dans un garage je l'ai paye en 10 cheques et donc faute de moyen , j ai attendu de finir de payer la derniere echeance pour mettre la carte de grise a mon nom.rnEntre temps le véhicule s est dégradé et tombé en panne , cette panne s avérée plus couteuse que le prix de la voiture. rnJ ai do,c décidé de ne pas la réparer et de la vendre en l état pour pièces.rnSeulement, j'ai commis une grave erreur et directement etablit un certificat de vente de l ancien proprio à mon acheteur et en fait je n avais apparemment pas le droit.rnCela date de presque deux ans.rnAujourd hui le garage (vendeur initial) me contacte en m expliquant qu'en fait lors de l achat de mon véhicule,il avait etablit un certificat de vente entre lui et le proprio mais jamais envoye en prefecture et qu il m a directement refais un acte de vente a mon nom.rnrnDu coup, l ancien proprio a eu une saisie arret de salaire cqr toutes les contraventions lui sont attribuées (il y en eu a mois et le reste a la personne a qui j ai moi meme cédé le véhicule)il y en a pour 2800 €.rnrnJ ai deux enfants en bas ages et je suis toute seule, je sais maintenant que je n aurais jamais du faire ce dernier acte de vente mais qu est ce que je risque et ou niveau des 2800 euro de contraventions majorées est ce moi qui doit les payer.rnMerci pour tous les conseils seront les bienvenues je suiscompletemnt paniquee
rnmerci d avance